

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 345 DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

INTERVIEW

DES ÉMISSAIRES DE LA
PRÉSIDENTE À N'ZÉRÉKORÉ

Ce qu'en pense Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou de l'ANAD

P.3



Édito à vue d'Aigle

Un autre accueil triomphal réservé à Doumbouya

Après avoir participé au Forum sur la Coopération Sino-africaine (FOCAC), qui s'est tenu du 4 au 6 septembre 2024 à Pékin (Chine), le président de la transition guinéenne, le général Mamadi Doumbouya est rentré à Conakry le mercredi 11 septembre 2024, dans l'après-midi. De l'aéroport Ahmed-Sékou-Touré au palais Mohammed V à Kaloum, la foule s'est fortement mobilisée avec des t-shirts sur lesquels on pouvait lire entre autres slogans: "Simandou 2040"; "Mouvement fénènè"; "Les jeunes soutiennent le CNRD"; "Athéwala"; "Esprit CNRD"; "3 ans de bonheur"; "Doumbouya, il n'y a pas photo". Un accueil qui, aux yeux de certains observateurs, a pris les allures d'une campagne électorale avant la lettre... P.2

DES MOUVEMENTS DE
SOUTIEN AU CNRD

P.2



**Le regard critique de Abdoulaye
Kourouma du parti RRD**

AN 3 DU CNRD

P.7



**« C'est plutôt un bilan
complètement négatif... »
(Marc Yombouno, RPG)**

OFFENSE AU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE

P.4



**Voici ce que prévoit la loi
contre le ou les auteurs**

MAISON CENTRALE

P.3

**Toumba Diakité transféré
d'urgence à l'hôpital pour des soins
intensifs (Me Paul Yomba Kourouma)**

KALOUM

P.5

**Des enseignants contractuels
mécontents devant la Présidence**

ECONOMIE ET FINANCES

P.5

**Le ministre Mourana Soumah
magnifie la gouvernance CNRD**

Édito à vue d'aigle



Un autre accueil triomphal réservé à Doumbouya

Après avoir participé au Forum sur la Coopération Sino-africaine (FOCAC), qui s'est tenu du 4 au 6 septembre 2024 à Pékin (Chine), le président de la transition guinéenne, le général Mamadi Doumbouya est rentré à Conakry le mercredi 11 septembre 2024, dans l'après-midi. De l'aéroport Ahmed-Sékou-Touré au palais Mohammed V à Kaloum, la foule s'est fortement mobilisée avec des t-shirts sur lesquels on pouvait lire entre autres slogans: "Simandou 2040" ; "Mouvement

fénènè"; "Les jeunes soutiennent le CNRD" ; "Athéwala" ; "Esprit CNRD" ; "3 ans de bonheur", "Doumbouya, il n'y a pas photo". Un accueil qui, aux yeux de certains observateurs, a pris les allures d'une campagne électorale avant la lettre. A rappeler que pendant son séjour en Chine, le locataire du Palais Mohammed V a eu droit à un accueil digne de son rang aussi bien de la part du président que des magnats chinois, notamment ceux de l'industrie minière. C'est le cas par exemple de China Baowu Steel, partenaire de Winning Consortium Simandou (WCS) sur les blocs 1 et 2 du site minier de Simandou.

Lorsqu'il s'est emparé du pouvoir le 5 septembre 2021, dans les circonstances que l'on sait, le général Mamadi Doumbouya, le tombeur d'Alpha Condé, a promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes de la base au sommet pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition (Président de la Transition, CNRD, CNT, Gouvernement de transition) ne sera candidat. Mais à moins de 4 mois de la date butoir, nombreux sont ceux qui ne cachent plus leur scepticisme quant au respect du chronogramme de la transition par les autorités en place. C'est le cas des acteurs sociopolitiques regroupés au sein des Forces vives de Guinée qui se disent prêtes à amener le CNRD à respecter ses engagements, en remettant le pouvoir aux civils à l'issue d'élections libres et transparentes. Par contre, pour les partisans et les soutiens inconditionnels du CNRD, les différentes étapes du chronogramme sont plutôt en train d'être exécutées à la satisfaction générale. Ils demandent aux acteurs sociopolitiques qui brandissent des menaces ou qui comptent mettre la pression sur le CNRD et son gouvernement d'accompagner le CNRD pour mener à bon port le navire Guinée. Le Général Mamadi Doumbouya sera-t-il candidat à la prochaine présidentielle en Guinée ? De plus en plus d'observateurs se posent légitimement cette question après cet autre accueil triomphal réservé à l'Homme du 5 Septembre.

Kéfina Diakité

PROLIFÉRATION DES MOUVEMENTS DE SOUTIEN AU CNRD

Le regard critique de Abdoulaye Kourouma du parti RRD

En prélude à la célébration de l'An 3 du CNRD au pouvoir, l'on a constaté ces dernières semaines une prolifération des mouvements de soutien aux autorités actuelles. Ce qui n'a pas laissé indifférent Abdoulaye Kourouma, président du Rassemblement pour la Renaissance et le Développement (RRD), qui n'a pas fait de cadeau à ces mouvements de soutien.



« Le mouvement de soutien, je pense que c'est le quotidien des Guinéens. Le Guinéen sèche son habit où le soleil brille. Ce qui se passe aujourd'hui, est-ce que ce n'est pas quelque chose que toi-même, tu avais l'habitude de voir ? Nous sommes en Guinée. Vous avez vu des Guinéens qui ont payé la caution pour Alpha Cordé pour qu'il devienne candidat. Alpha est où aujourd'hui ? Ceux qui ont payé la caution sont où ? Il faut se poser cette question. Il y a des gens qui ont dit "Dadis ou la mort", Dadis, c'est où ? Et ceux qui disaient "Dadis, ou la mort", Dadis n'est pas là-bas, ils ne sont pas morts. Et ils sont où ? Vous parlez des artistes. Vous avez eu des artistes qui ont payé Alpha comme leur papa, qui ont chanté pour Alpha, qui ont créé des mouvements

pour Alpha. Même il y a eu des journalistes qui avaient créé des mouvements pour Alpha. À l'époque, je me rappelle. Maintenant, si ces mêmes personnes sont en train, aujourd'hui, de sécher leur habit, où le serait-il ? Si le chef de l'État ou les velléités d'une équipe peuvent être une entreprise pour des gens, parce qu'on prend maintenant comme projet le mouvement de soutien pour se faire de l'argent...Donc, si les gens ont pensé qu'en créant un mouvement, ça devient un projet pour se faire des sous, est-ce que cela doit nous dérouter de l'essentiel ? Je vous dis non. », a fait observer le président du parti RRD, Abdoulaye Kourouma.

Mamadou Oury



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2 Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakité - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

Fondateur & Administrateur Général

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621935388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication

Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef

Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction

Sammuel M'Bemba

Comité de Rédaction

Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo

Collaborateurs:

Thomas Morgan Mamy, Moise Sidibé, Isidoros Karderinis

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement,

Annonces et Pub

Oumar Kabirou Kaba

654 75 56 50

Imprimeur

Arbaba Barry

628463493

Imprimerie

Le Scribe

Distribution

L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page

Mohamed Lamine Camara - 664 57 99 72

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lisez le journal numérique sur le site



Interview

DES ÉMISSAIRES DE LA PRÉSIDENTE À N'ZÉRÉKORÉ

Ce qu'en pense Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou de l'ANAD

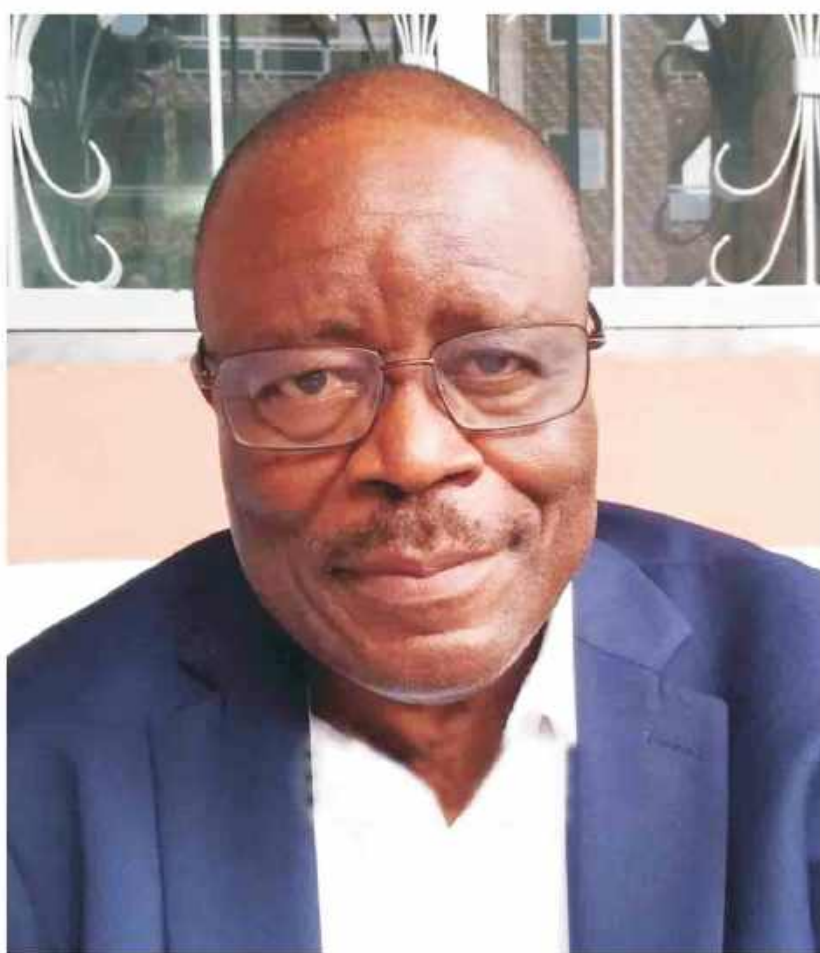
Une mission ordonnée depuis la présidence de la République, séjourne depuis vendredi, 06 septembre à N'Zérékoré. Ces émissaires du Général Amara Camara, conduits par Vamougné Camara, ont rencontré les patriarches de la Forêt sur une éventuelle candidature du Général de corps d'Armée Mamadi Doumbouya. Cette démarche est contraire aux engagements pris le 05 septembre 2021 par le président de la transition, rappelle l'Alliance Nationale pour l'Alternance et la Démocratie, une coalition dirigée par Mamadou Cellou Dalein Diallo. A ce propos, Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou s'est confié à votre quotidien.

L'Aigleinfos : Des émissaires de la présidence de la République battent campagne à N'Zérékoré pour une possible candidature du Général de Corps d'Armée Mamadi Doumbouya. Comment réagit l'ANAD par rapport à cette éventualité ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : Le problème guinéen c'est au niveau des soi-disant intellectuels. En voilà des gens qui n'ont pas de conviction, qui ne vivent que des trucs improvisés, partout où il y a à manger ils sont là et prêts. C'est la raison pour laquelle on ne leur accord aucun respect. A l'ANAD nous avons dit que la transition finit le 31 décembre 2024, et à cette date-là, les élections doivent être organisées sans la participation du président de la transition, ni les membres du CNRD, du CNT ou encore du gouvernement. Ce sont les articles 46, 55 et 65 de la charte de la transition qui le disent.

L'Aigleinfos : Est-ce que cette démarche vous surprend ou elle confirme vos doutes ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : Depuis très longtemps l'ANAD savait que c'est ce qui était en préparation. Il y a des signes avant-coureurs qui ne trompent pas, et



quand on les voit, on se rend automatiquement compte.

L'Aigleinfos : Le moins qu'on puisse dire est que jusque-là, le principal concerné n'a pas fait de déclaration contraire à celle de la prise du pouvoir, le 05 septembre 2021. Est-ce qu'il ne faut pas attendre qu'il le dise lui-même ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : Mais on n'est pas dupe. Même s'il ne l'a pas annoncé, ce qui est sûr, des gens sont allés en Forêt pour voir le patriarche. Jusqu'à preuve du contraire, ce sont des gens qui s'agitent même si on n'est pas sûr que si c'est pas la mission qu'on leur a

confiée. De toutes les façons, des gens ne peuvent pas aller en Forêt sans être mandatés. Pour nous, la parole du soldat est sacerdoce. Si le président de la transition veut sortir par la grande porte, il va la respecter. Et maintenant s'il ne le veut pas, en ce moment c'est un bras de fer qu'il va engager parce que ce n'est pas mission à lui de rester président.

L'Aigleinfos : Selon ces émissaires, le Général Amara Camara, Ministre Secrétaire à la Présidence de la République est attendu dans les prochains jours à l'intérieur du pays pour lancer sans consultations pour une éventuelle candidature du Général. Si cela est effectif, qu'allez-vous faire au sein de l'ANAD ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : L'ANAD aussi va se mettre à la tâche pour prendre des dispositions idoines. Nous n'allons pas nous laisser ramasser comme des escargots. Ce qui est certain, nous sommes au bain de tout qui se trame, et le malheur c'est qu'on fait ça avec les ressources de l'Etat qui sont censées appartenir à tout le peuple. C'est parce qu'il y a des gens qui ont prêté le flanc. Nos cadres ont tellement faim que

leur dignité peut être foulée au pied et on en parlera pas.

L'Aigleinfos : Est-ce que cela vient relancer le débat sur l'avant-projet de la nouvelle constitution qui ne prévoit pas de dispositions concernant les autorités actuelles de la transition ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : Tout ce qui est du CNT de la part du président est absurde. Quand il dit qu'une constitution ne doit pas être taillée sur mesure. Bien sûr nous parlons d'institution : le Président de la transition est une institution, le CNT également et même la primature. Donc on ne peut pas aimer une chose et son contraire, c'est eux qui ont signé, ils doivent les respecter. Si on peut prendre le pouvoir par les armes, on ne peut gouverner par des armes. Sur ce, nous comptons sur sa bonne foi, et il faut qu'il évite de créer des remous inutiles.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le vice-président de l'ANAD et président de l'UDRP !

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

MAISON CENTRALE

Toumba Diakité transféré d'urgence à l'hôpital pour des soins intensifs (Me Paul Yomba Kourouma)

Le commandant Aboubacar Sidiki Diakité, alias Toumba, est alité au Centre hospitalo-universitaire de Ignace Deen depuis le mardi, 10 septembre 2024. Son état de santé se serait dégradé ces derniers temps depuis sa cellule, à la maison centrale de Coronthie. Une alerte a été lancée par Me Paul Yomba Kourouma, l'un de ses Avocats.

Condamné à dix ans de prison à l'issue du procès des événements du 28 septembre 2009, l'ancien aide de camp du capitaine Moussa Dadis, son codétenu, souffrirait d'une maladie depuis son lieu de détention. Il a d'ailleurs été admis d'urgence en soins intensifs. Une évacuation qui a été rendue possible, grâce à l'implication du Ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Yaya Kairaba Kaba et le président du Conseil National de la Transition, Dr Dansa

Kourouma.

Me Paul Yomba, parlant de l'état de santé de son client, a dit ceci : « un état désastreux qui n'a pas échappé à la connaissance du Ministre de la Justice, garde des sceaux que je salue de passage pour son humanité parce qu'il a envoyé son procureur général au chevet de Toumba. Il ne s'est pas satisfait de cela et il est venu lui-même ordonner à ce que mon client soit évacué à l'hôpital Ignace Deen pour la pose d'un diagnostic qui a confirmé le premier diagnostic.

Je crois que ce Ministre-là, il se réjouit à rencontrer le Premier ministre pour que Toumba soit évacué à l'étranger parce qu'il se porte très mal, et il s'est même évanoui puisque sa maladie n'a jamais été tenue en compte par les anciens ministres de la justice. Alpha Condé n'a pas tout à fait tort dans cette affaire. Je le dis car il a dit qu'il assumait l'héritage de Sékou Touré et celui de Lansana Conté. Et c'est ce que je voulais que Dadis fasse mais il ne l'a pas fait ».

Pour éviter que le pire ne se reproduise, Me Paul Yomba Kourouma sollicite l'évacuation de son client pour des soins appropriés.

« Il (Toumba) a sollicité cette évacuation depuis longtemps. Ça nous a étonnés Me Lancinet Sylla et moi de voir cet homme répondre aux questions de la défense et du tribunal alors qu'il était cintré. C'est-à-dire quand il venait au procès, c'est une ceinture qui attachait son estomac, et il nous a interdit de parler de son état de santé au

procès mais quand lui-même il est tombé puis s'est évanoui, le Ministre est venu en compagnie du procureur général qui était obligé de venir. Ils ont compris que ce monsieur ne s'évade pas de la justice. Son innocence est connue de tout le monde. Tout le monde sait que désormais, c'est Monsieur Tounkara qui a mal condamné l'homme. Le moment venu, nous allons le démontrer ».

Samuel Demba. D

OFFENSE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Voici ce que prévoit la loi contre le ou les auteurs

Le président de la transition est victime ces derniers temps de propos injurieux tenus sur les réseaux sociaux par des blogueurs guinéens vivant à l'étranger. Tout serait parti d'une chanson intitulée « mista guémè » chantée par l'artiste Singleton. Dans cette chanson, le rapporteur s'est attaqué aux blogueurs guinéens qui l'ont traité de vendu pour avoir chanté pour le président de la transition.

« Mista guémè » est devenu viral sur les réseaux sociaux en seulement quelques jours. Des internautes l'utilisent pour régler des comptes contre des personnes avec lesquelles ils ont des différends. De quoi attirer l'attention de l'Observatoire Guinéen de la Cyber sécurité. Une ONG de défense des institutions républicaines, des personnes dépositaires de pouvoir public mais surtout la personne du président de la République.

A travers une conférence tenue sur le thème : « Offense au chef de l'Etat : À quoi s'expose-t-on lorsque l'on insulte le Président de la République sur les réseaux sociaux ? », ils ont mis en avant, les risques auxquels s'exposent des personnes qui tiennent des propos injurieux contre un chef d'Etat.

Tout d'abord, le président de l'Observatoire Guinéen de la Cybersécurité condamne ses agissements et a présenté des excuses du peuple au président de la République :

« Quand un chef de l'Etat est insulté, c'est tout le peuple qui se sent insulté car le président incarne le peuple. C'est tous les citoyens qui se reconnaissent en lui. Mais très malheureusement, des individus qui se livrent à ce genre de pratique, voient seulement la personne du président, pas l'institution qu'il incarne, qu'est la présidence. Les gens banalisent la chose, le matin quand quelqu'un s'est mal réveillé, il prend son téléphone, il se filme et commence à injurier le président de la République, les autorités et même nous tous



nous sommes exposés à cela. Donc nous avons juste estimé en termes de civisme et de civilité, présenter des excuses au peuple de Guinée pour que des comportements de ce genre ne se répètent plus », s'est excusé Mamady Touré, au nom du peuple.

Les réseaux sociaux sont des espaces d'échange, d'affaires et de divertissements. Les utiliser pour injurier un Président de la République ou une autorité publique pour quelque motif que ce soit, est condamné par la loi. « Toute personne qui adopte un tel comportement doit s'attendre à des sanctions pénales. L'article 659 du code pénal prévoit une condamnation d'emprisonnement d'un à trois ans et d'une amende de deux cent mille à deux millions de francs guinéens », rappelle Mamady Touré.

Chaque citoyen est libre d'engager des poursuites judiciaires contre une personne lorsqu'il sent victime d'injures.

A défaut, il peut lui rendre la monnaie mais pas plus. C'est ce que pense Nouhan Traoré, professeur d'Université en droit.

« Quand quelqu'un vous casse les dents, il faut lui casser les dents. Vous avez tous vécu l'enfance : quand un ami vous insulte, avez-vous le droit d'insulter son père ? Je ne crois pas. Œil pour œil, dent pour dent. Si quelqu'un vous casse les dents, cassez-lui les siennes. Si quelqu'un vous frappe à la tête, répondez-lui. Quand quelqu'un vous insulte, vous avez le droit de lui retourner ses injures. Quand un artiste comme Singleton insulte nommément des blogueurs, ces derniers ont pleinement le droit d'entreprendre des actions judiciaires contre lui. C'est leur droit en tant que citoyens. Cela ne signifie en aucun cas qu'ils ont le droit d'insulter le Président de la République. Toute personne dont l'image ou la crédibilité est atteinte par les propos ou les actes de quelqu'un, a le droit d'agir en justice contre l'auteur

des propos. Les blogueurs concernés disposent donc du droit d'intenter une action en justice contre Singleton. C'est ce que dit la loi de la République. Mais est-ce que, parce que Singleton a insulté les blogueurs, ces derniers ont à leur tour le droit d'insulter le Chef de l'Etat ou ses ascendants ? Ou encore d'autres hautes autorités ? Absolument pas. Cela devient une escalade. Si vous banalisez les insultes contre le Président de la République ou d'autres autorités simplement parce qu'un artiste a insulté des blogueurs, vous commencez à saboter et à banaliser les institutions de votre pays. Ce n'est pas la personne qui est en cause, mais l'institution qu'elle incarne », a insisté cet activiste.

Pour dissuader les personnes qui prennent pour habitude d'injurier l'autorité publique en Guinée, le conférencier fait des recommandations au Ministère de la justice et des droits de l'Homme.

« Nous demandons au ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, au regard de la gravité des conséquences liées au délit d'offense au Président de la République, ce qui suit :

- Réunir les éléments constitutifs du délit d'outrage au Président de la République, rechercher les auteurs et complices, et les traduire devant la justice pour qu'ils soient jugés et condamnés conformément aux lois en vigueur.

- Engager les procédures nécessaires pour obtenir l'extradition des blogueurs guinéens en fuite dans les pays occidentaux afin qu'ils soient jugés et condamnés en République de Guinée pour des faits d'outrage au Président et aux hautes personnalités publiques.

- Réprimer toute atteinte aux lois garantissant le respect des autorités.

- À l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPT) : assurer la régulation du secteur des télécommunications afin de bloquer tout site diffusant des contenus susceptibles d'offenser le Président de la République ou d'autres personnalités publiques.

- Sanctionner sans complaisance les opérateurs de téléphonie mobile, fournisseurs d'accès à Internet, hébergeurs et autres intermédiaires techniques dont les agissements faciliteraient la diffusion de propos injurieux ou diffamatoires envers le Président ou d'autres hautes personnalités. »

Samuel Demba. D

DÉCRETS

Le conseiller Bocar Baïla Ly limogé à la Présidence de la République

Le président de la transition, le général Mamadi Doumbouya, a limogé le 5 septembre dernier, son conseiller principal Bocar Baïla Ly pour « trafic d'influence ».

Cette décision qui a surpris plus d'un Guinéen a été prise par le président Doumbouya depuis la Chine, où il était en visite dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC). Selon des sources, le général Mamadi Doumbouya aurait été informé

des démarches peu catholiques de son conseiller, membre du comité stratégique et de suivi du projet Simandou. Et l'on apprend que Bocar Ly ne serait pas le seul cadre accusé de faire chanter les investisseurs. Beaucoup d'autres hauts placés seraient aussi cités. « Cette visite en Chine a permis au président de la République d'évaluer son entourage direct. Doumbouya qui a juré de nettoyer les écuries d'Augias a frappé

au bon moment. Beaucoup d'investisseurs souffrent des comportements peu enviables de certains hommes du palais qui marchandent leur proximité avec le chef de l'Etat. C'est la fin de la récréation qui vient d'être sonnée. C'est un signal fort envoyé à tous les démarcheurs indécents au détriment de la République. Le chef de l'Etat a rassuré les Chinois qu'il ne laissera passer aucune corruption

et mis l'accent sur le contenu local. Il a en outre indiqué que les investisseurs peuvent croire en la Guinée, en son peuple et en ses dirigeants », indique un proche du général Doumbouya, apprend-on de Mediaguinee. La délégation guinéenne ne serait pas rentrée les mains vides de la Chine. Le pays aurait obtenu une enveloppe consistante de plusieurs millions de dollars pour booster l'économie mais aussi

un allègement de sa dette.

Espérons vivement que le tombeur d'Alpha Condé continuera à tordre le cou à la corruption sous toutes ses formes pour rassurer les partenaires bi et multilatéraux et booster le développement du pays.

Mamadou Oury

KALOUM

Des enseignants contractuels mécontents devant la Présidence

Le lundi 09 septembre 2024, des enseignants contractuels non retenus au concours de 2024 ont organisé une marche pacifique, du port autonome de Conakry à la devanture du palais Mohammed V, la résidence du président de la transition, le général Mamadi Doumbouya, pour plaider leur cause.

Pour rappel, ils étaient 14.000 enseignants contractuels à avoir été soumis à une évaluation en vue de leur intégration à la fonction publique locale. A l'arrivée, ce sont 10.000 enseignants contractuels qui ont été retenus. Les 4000 autres non retenus se tourmentent désormais vers le père de la nation dans l'espoir d'intégrer la Fonction publique.

Elhadj Mamadou Diaka Sow, porte-parole du collectif de ces enseignants contractuels, a déclaré ceci : « On n'aurait pas dû souffrir plus de deux ans sans salaire, sans prime dans les villages les plus reculés de la Guinée et pouvoir subir ce que nous connaissons aujourd'hui. Sans salaire, ni abris, c'est tout simplement de l'injustice. On a vendu les matricules de 25 à 30 millions fg et on a sacrifié des gens. Il y a des femmes parmi nous qui ont perdu leurs maris, il y a des hommes qui ont perdu



leurs femmes dans la souffrance. Sans compter qu'il y a plusieurs contractuels qui sont décédés par rapport à cette situation-là. Nous avons été injustement écartés, nous avons été humiliés devant le peuple de Guinée, en

disant que nous n'avons pas le mérite. Alors que ceux qui ont été pris n'ont même pas été en situation de classe. Donc, nous appelons à la responsabilité à tous les niveaux pour que nous soyons rétablis dans nos droits »

Ces enseignants menacent de boycotter la rentrée scolaire 2024-2025 si leurs revendications ne sont prises en compte par les autorités. « Si d'ici l'ouverture qui est programmée pour le 25 septembre, nous ne sommes

pas rétablis, nous n'allons pas accepter d'aller en classe non seulement, mais il n'y aura pas également la rentrée des classes. Nous avons le soutien de tous les syndicats. Les enseignants titulaires sont tous partants avec nous ainsi que les directeurs. Et nos collègues enseignants, bon nombre d'entre eux sont avec nous. Jusqu'à présent, leur arrêt peine parce que cette situation-là n'est pas claire. Donc si nous ne partons pas, les élèves ne vont pas accepter de partir à l'école. Parce que les élèves connaissent ces visages-là. Ils ne connaissent pas les nouvelles personnes. Donc si les élèves ne partent pas, il n'y aura pas d'ouverture », a-t-il martelé. Espérons que des décisions idoines seront prises entre-temps pour nous éviter une énième crise dans le secteur de l'Education.

Kèfina Diakité

ECONOMIE ET FINANCES

Le ministre Mourana Soumah magnifie la gouvernance CNRD

Le lundi 09 septembre, sur le plateau de la télévision nationale, le ministre guinéen de l'Économie et des Finances, Mourana Soumah, a magnifié la gouvernance CNRD, et parlé des objectifs visés par la rencontre qui devrait se tenir jusqu'au 13 septembre à Conakry entre acteurs du secteur économique et bancaire de 6 pays de la sous-région (ZMAO).

« Le président Général Mamadi Doumbouya fait du repositionnement de la Guinée un des axes forts de la gestion publique. Et nous, l'ensemble du gouvernement, le Premier Ministre et les ministres sectoriels se mettent dans ce combat pour faire rayonner l'image à l'international de notre pays. C'est ce qui fait que le sommet présent, qui se tient actuellement en Guinée du 09 au 13 permettra à l'ensemble des cadres au niveau du comité technique de l'ensemble de ces pays, au niveau des conseils des gouverneurs qui compose l'ensemble des gouverneurs des Banques Centrales et le conseil de convergence venus de l'ensemble des ministères des finances des 6 pays qui permettront de faire une évaluation d'ensemble pour pouvoir dresser une feuille de route à l'effet de rendre effective

cette intégration monétaire. C'est un avantage pour la Guinée de continuer à rayonner, de se repositionner sur le plan africain, sur le plan sous-régional pourquoi pas sur le plan international. Donc tout cela est à l'actif des plus hautes autorités de la Guinée, le Général Président Mamadi Doumbouya et l'ensemble des secteurs et des acteurs concernés dans la mise en œuvre des mesures de politique économique puisque ce sont ces politiques économiques qui font l'objet d'une évaluation. Donc cela permet de voir la discipline dans laquelle le pays est en train d'évoluer.

Et depuis le 05 septembre, je peux vous dire que cette discipline, elle est bien présente puisque les clignotants macro-économique sont aujourd'hui au vert, ça veut dire quoi ? Ça veut dire que malgré l'inflation



que la Guinée a connue, nous avons des niveaux d'inflation maîtrisés, nous avons un niveau de l'augmentation de la richesse qui est là, nous avons un niveau de maîtrise de la valeur du franc guinéen par

rapport aux principales devises étrangères, nous avons un niveau de financement de la Banque centrale conforme aux statuts de la banque centrale, donc totalement maîtrisé et cela nous montre la discipline

et la vertu des gestions que les plus hautes autorités du pays ont donnée comme un repère et un critère important. », a déclaré le ministre Mourana Soumah.

Mamadou Oury

Conakry/CMIS-Enco 5

Après un malaise en détention, Fatimatou Diallo transférée en soins intensifs

En détention provisoire depuis quelques jours à la Compagnie Mobile d'Intervention et de Sécurité (CMIS) d'Enco 5, l'état de santé de Fatimatou Diallo, militante engagée de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), s'est soudainement détérioré le lundi 02 septembre 2024. Victime d'un malaise dans sa cellule, elle aurait perdu connaissance avant d'être évacuée en urgence vers une clinique de la capitale.



Admise en soins intensifs, elle a pu être ranimée in extremis grâce à un massage cardiaque, selon une source médicale présente au moment de l'intervention.

Son entourage évoque des conditions de détention particulièrement éprouvantes : interrogatoires à répétition, menaces, privation de droits élémentaires, violences psychologiques et physiques. Plusieurs témoignages concordants affirment que la militante aurait été persécutée en raison de son engagement politique.

« Elle m'a dit qu'on lui répétait : Tu vas mourir ici, parce que tu milites pour l'arrivée d'un Peulh au pouvoir », rapporte une source proche.

Ces propos à caractère ethnique, accompagnés de violences physiques et d'autres abus, auraient fortement contribué à la dégradation de son état de santé. Fatimatou Diallo avait été arrêtée le 22 août 2024 dans son quartier de Wannindara 1, commune de Ratoma.

Son interpellation aurait été

facilitée, selon plusieurs sources, par la complicité présumée du chef de quartier Sékou Bangoura, avec qui elle aurait eu des différends d'ordre politique.

Son « crime » ? Avoir mobilisé et sensibilisé les femmes de son quartier à l'occasion d'une visite annoncée de hauts responsables de l'UFDG, formation politique d'opposition dirigée par Cellou Dalein Diallo. Une initiative citoyenne qui lui a valu une incarcération.

Cette situation de Fatimatou Diallo relance une fois de plus le débat sur les conditions de détention et les violations persistantes des droits humains en milieu carcéral en Guinée.

Nous y reviendrons

Mamadou Oury

Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

FOCAC

Le bilan du sommet entre la Chine et l'Afrique

Le FOCAC s'est officiellement terminé ce vendredi après une semaine de rencontres et de discussions de haut niveau. Le Sommet entre la Chine et l'Afrique a adopté par consensus la Déclaration de Beijing sur la construction conjointe d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à la nouvelle ère.

50 milliards de dollars de nouveaux financements pour l'Afrique au cours des trois prochaines années : c'est la grande annonce du forum. Cela permettra de développer les infrastructures, l'agriculture et les énergies vertes du continent. Le mot d'ordre, c'est la modernisation, le président chinois Xi Jinping l'a martelé à plusieurs reprises, remarque notre correspondante à Beijing, Clea Broadhurst. Son souhait, c'est de lancer une vague de modernisation du sud global et écrire un nouveau chapitre dans la construction d'une communauté d'avenir. Des partenariats établis ou renforcés

La Chine a conclu des partenariats stratégiques avec tous les pays africains ayant des liens diplomatiques avec elle. Au cours du sommet, la Chine a établi ou renforcé ses partenariats stratégiques avec 30 pays au total, rapporte notre correspondante.

Les inquiétudes liées à la dette demeurent : les pays africains veulent de meilleures conditions

commerciales avec la Chine, tout en espérant un meilleur accès aux marchés chinois pour les produits agricoles et manufacturés africains.

Les regards sont à présent tournés vers l'avenir : le développement et le transfert des technologies notamment, qui permettraient de favoriser l'emploi local et participer ainsi à un rééquilibrage commercial entre le continent africain et l'empire du milieu.

Un sommet très politique Ce sommet a également été très politique, avec des gestes forts et un positionnement de neutralité réaffirmé par Pékin. En recevant Assimi Goita en entretien, Xi Jinping a jeté une pierre dans le jardin des Européens et des Américains, avec qui le chef de la junte militaire malienne est en rupture, remarque notre journaliste Pierre Firtion.

Cette rencontre était aussi un moyen de signifier à Moscou que Bamako peut compter sur le soutien d'une autre grande puissance que la seule Russie. Comme le président chinois l'a lui-même fait remarquer, le



Congolais Félix Tshisekedi a été le premier chef d'État à être reçu en bilatérale. Officiellement, au moins une douzaine d'autres présidents ont eu droit à un entretien avec leur homologue chinois.

Alors que Pékin a élevé ses relations au niveau stratégique avec la quasi-totalité des pays du continent, la présidence togolaise s'est félicitée sur X

de l'élargissement de cette collaboration, élargissement y compris au niveau politique, a pris soin de préciser Lomé.

Sur ce point, Pékin a une nouvelle fois fait valoir sa différence avec l'Occident : « la Chine s'engage à respecter les choix politiques et faits par les États africains sur la base de leurs spécificités, à ne pas s'immiscer dans leurs affaires

intérieures et à ne pas assortir de conditions à ses aides », est-il écrit dans la déclaration finale. En réponse, la partie africaine a dit réitérer son ferme attachement au principe d'une seule Chine. Alors que les deux parties ont déclaré de concert s'opposer fermement, je cite, « à la politisation de l'agenda des droits de l'homme ».

RFI

PERSONNALITÉS PUBLIQUES

Tibou Kamara parle de Fodéba Isto Keira

Dans une tribune publiée dans la presse intitulée "Isto Keira : Se souvenir pour l'avenir ou l'œuvre d'une vie", Tibou Kamara, ancien ministre parle d'un autre ancien ministre, celui de la Jeunesse, des Sports et de l'Emploi jeune.



« L'homme est toujours précédé par sa réputation qui le suit comme son ombre et donne une idée même vague de sa nature, de sa personnalité et de ses dimensions. J'ai entendu parler de Fodéba Isto Keira, très tôt, car son nom a toujours retenti dans la cité, est familier à tous, il ne passe pas inaperçu, avant même d'avoir eu la chance de le rencontrer et l'honneur de partager quelques moments de sa vie, loin d'être terne et quelconque. S'il a fait ses armes dans l'art et la culture chevillée à son âme, il a fait ses preuves ailleurs aussi, car il a bien embrassé d'autres domaines de la vie et a brillé dans l'administration

publique de même qu'il a une fibre politique évidente et une vocation naturelle à servir. Il s'est toujours montré utile à lui-même et aux autres, très indépendant, libre d'esprit et profondément humaniste. Il a le mérite de n'avoir jamais cédé à la vanité des enfants « de grandes familles et gâtés » peut s'enorgueillir, à juste raison, de n'avoir pas choisi le chemin de la facilité et des raccourcis, pour compter et exister, bien que né avec une « cuillère en or dans la bouche » dans un univers où rien n'est interdit à personne. Isto est aussi bien à l'aise et chez lui dans les quartiers populaires auprès des gens modestes

et déshérités que Keira est à sa place parmi les élites et les personnes servies par la nature et gâtées par le sort. C'est pourquoi, ce personnage « tout terrain » ne peut qu'aimer chacun de bon cœur et personne ne peut le détester sans avoir l'air ridicule et exaspérer la majorité acquise à sa cause.

En 2008, quand la Providence a fait de moi, grâce au défunt Président de la République, le Général Lansana Conté qui rappelle que l'homme doit rester humble lorsqu'il arrive au sommet et se retrouve au-dessus des autres, ministre des Télécommunications, de l'Information et des Nouvelles Technologies, Isto a fait partie de mes meilleurs collaborateurs et partenaires de confiance, comme Directeur Général de l'OGP. Il était très proche du palais et extrêmement influent dans le régime mais il ne s'en était jamais prévalu pour manquer aux obligations de sa charge ou piétiner les plus faibles. Nos chemins se sont encore croisés dans la transition qui avait suivi la mort du Général et la fin brutale de son régime dans le CNDD autour de son président, le capitaine Moussa Dadis Camara. Isto Keira était l'un des ministres que le Capitaine admirait pour sa détermination à bien accomplir

sa mission, son courage dans les épreuves. Le ministre qu'il a été, plus d'une fois, peut se démarquer si nécessaire mais l'homme qu'il demeure ne trahit pas ses engagements, ne se dérobe de ses responsabilités, ni n'accepte de se renier, en cas de revers de fortune, comme cela arrive souvent dans une société aussi changeante que la météo, variable que les saisons.

Le hasard de la vie, les aléas de la politique ont encore rapproché Isto et moi, car tous les deux, lui, après une terrible traversée du désert, moi, à la suite d'un exil forcé, nous avons été nommés par le professeur Alpha Condé à différentes fonctions que nous avons gardées jusqu'au moment où l'opposant historique devenu Chef de l'Etat de son pays a été victime d'un coup d'Etat, arrivé contre toute attente et vécu dans un certain dépit et une grande frustration.

Je pourrai témoigner d'autres événements dans la vie de Isto et relater certaines anecdotes de notre relation, mais il faudra remonter très loin dans le temps et le revisiter, se débattre avec une mémoire bigarrée, tant il y a des ombres, mystères et lumières dans son parcours jalonné de succès, contrarié parfois aussi, dans son pays où le talent ne s'affirme pas longtemps, la compétence ne

survit pas aux vicissitudes du temps, aux soubresauts du changement.

Je retiens, simplement que nous fumes toujours ensemble aussi bien pendant les périodes fastes si euphoriques que lors des difficultés si avilissantes dans un pays où on est ami que pour le meilleur, le pire ayant le don de rompre les liens les plus étroits et les plus anciens aussi.

Je félicite, Fodeba Isto Keira qui, de tout temps, s'assume pleinement et n'a pas peur de s'engager dans le débat public pour défendre ses convictions et exprimer ses opinions, d'avoir pris l'initiative d'écrire son histoire, de témoigner de sa vie. Il a des années d'expérience féconde et une vie bien remplie et enviable pour se permettre de s'adresser aux autres avec la légitimité et l'autorité de celui qui a appris, a vécu, assez dans la plénitude pour ne pas avoir à s'inventer une histoire, ou à devoir forcer le destin pour marquer le temps et s'imposer dans les mémoires.

Il n'a pas vécu, inutile, il s'immortalise avec une œuvre qui est certes une saga personnelle mais restera gravée dans le temps, sera le lien inaltérable avec d'autres générations. », a écrit Tibou Kamara.

Mamadou Oury

AG DU RPG ARC-EN-CIEL

Marc Yombouno se prononce sur les engagements de Mamadi Doumbouya

Le samedi 7 septembre 2024, le RPG Arc-en-ciel a tenu son assemblée générale hebdomadaire à son siège national, à Gbessia, dans la commune du même nom. Une occasion qui a été mise à profit par Marc Yombouno, ancien ministre du Commerce et membre du bureau politique national du parti pour réitérer son attachement au respect du calendrier fixé pour le retour à l'ordre constitutionnel, conformément à l'accord conclu avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO).

« Nous constatons que certains cadres et directeurs se rendent à l'intérieur du pays en utilisant les moyens de l'Etat pour tenir

des propos que le Président de la transition n'a pas tenus. Pour le RPG Arc-en-ciel, la parole du Président de la transition reste la référence. Il a dit qu'il ne restera pas une minute de plus après le 31 décembre 2024, et nous croyons en cet engagement. C'est une parole d'honneur », a déclaré l'ancien ministre Marc Yombouno. Avant d'appeler les militants et sympathisants du RPG Arc-en-Ciel à se tenir prêts pour les futures élections. « Tout ce qui se passe actuellement ne vient pas du Président Doumbouya, et il surprendra ceux qui doutent. Nous vous demandons de vous préparer : dès que la date des élections sera annoncée, le RPG Arc-en-ciel sera en première ligne.

Nous croyons que les quatre mois restants seront utilisés de manière efficace pour qu'au début de l'année 2025, un président civil soit en place », a-t-il ajouté. Ce membre du bureau politique national du RPG Arc-en-ciel estime qu'il est crucial que les engagements pris par le Général Doumbouya soient respectés pour permettre un retour apaisé à l'ordre constitutionnel dans le pays. Et de marteler que le parti jaune reste vigilant et déterminé à jouer un rôle clé dans ce processus. Reste à savoir maintenant si les préoccupations du parti d'Alpha Condé seront prises en compte par le CNRD et son président qui, on le sait, sont de plus en plus accusés, à tort ou à raison,



par des acteurs sociopolitiques majeurs du pays, de vouloir confisquer le pouvoir contre

la volonté de la majorité des Guinéens.

Kaba Kankoula

Interview

MAMADOU LAMARANA CISSÉ TUÉ À WANINDARA

« Le petit est mal parti » (Mohamed Cissé, père de la victime)

En marge de la manifestation appelée par les Forces de Vives de Guinée, le jeudi 04 septembre 2024, un jeune homme a perdu la vie à Wanindara, dans la commune de Lambanyi. Mamadou Lamarana Cissé, la victime, était un jeune apprenti mécanicien. Selon Mohamed Cissé, le père de la victime, son fils a été tué par des agents de forces de sécurité alors qu'il n'y avait aucun signe de manifestation dans leur quartier. Au lendemain de ce drame, c'était la tristesse et la consternation qui prévalaient dans la maison mortuaire. A cet effet, c'est avec courage que le père du jeune homme s'est prêté aux questions de votre quotidien pour dire ce qu'il sait de la situation.



L'Aigleinfos : Dans quelles circonstances votre fils a-t-il trouvé la mort ?

Mohamed Cissé : Je n'étais pas présent sur les lieux mais

selon ses amis, ils étaient partis faire 100 pas, et c'est en moment que les gendarmes sont venus les trouver dans le quartier. L'un d'entre eux a tiré

sur lui et un autre policier est venu le piétiner, il a enlevé son casque en disant « je l'ai tué » puis ils sont repartis.

L'Aigleinfos : Quel âge avait votre enfant ?

Mohamed Cissé : Il avait 17 ans. Il a abandonné les études en 7ème Année pour faire la mécanique.

L'Aigleinfos : Quand vous êtes rentré à la maison, est-ce que vous vous rendez sur les lieux du drame et qu'est-ce que vous avez constaté ?

Mohamed Cissé : Sur les lieux, j'ai trouvé El Hadji Boubacar et il y avait la Croix-Rouge qui nous a d'ailleurs restitué le corps. Le petit est mal parti vraiment. Nous avons procédé à son inhumation ce vendredi au cimetière de Wanindara.

L'Aigleinfos : Quand vous sortiez le matin pour le service, comment est-ce que vous vous êtes séparés ?

Mohamed Cissé : Le matin, il

est allé jouer au foot avec ses amis, et quand il est revenu, je l'ai laissé ici en train d'aider sa maman. C'est lui-même qui a lavé mes habits, il a puisé de l'eau. Quand sa maman lui a dit de manger, il a dit non sauf à 14H. Comme il n'y avait pas de mouvement dans le quartier, pour cela il est sorti avec ses amis.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous confirmez que votre fils a été tué par un agent de sécurité ?

Mohamed Cissé : Oui, c'est ce que ses amis m'ont dit. Il devrait même aller au garage après ses travaux.

L'Aigleinfos : Qu'est-ce que vous demandez aux autorités pour l'assassinat de votre fils ?

Mohamed Cissé : Je veux que justice soit faite si c'est possible parce qu'à notre temps-là, c'est très difficile d'obtenir justice avec un tel système. On prie

Dieu que cela change, d'arrêter de tuer des gens. Si ces enfants ont failli, ils peuvent leur botter les fesses et les laisser partir au lieu de les tuer sauvagement.

L'Aigleinfos : Des tueries sont souvent récurrentes dans votre quartier, qu'est-ce que vous demandez à l'Etat pour que cela s'arrête ?

Mohamed Cissé : Je demande aux autorités de changer le système et aussi la jeunesse doit se réorganiser pour changer le système. C'est notre pays, personne ne va chasser l'autre.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Mohamed Cissé et toutes nos condoléances pour le décès de votre enfant !

Mohamed Cissé : Merci vraiment à vous aussi !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

SIÈGE DU RPG ARC-EN-CIEL

Une cérémonie de lecture du Saint Coran à la mémoire des victimes du 5 septembre

Le RPG Arc-en-ciel, à travers son bureau politique national, a organisé le 5 septembre 2024 une cérémonie de lecture du Saint Coran, à son siège, à Gbessia, soit trois ans après le coup d'Etat contre le professeur Alpha Condé, le président fondateur du parti.

L'Honorable Mohamed Lamine Kamissoko, membre du bureau politique du RPG Arc-en-ciel, après la cérémonie de lecture du Saint Coran, s'est confié à la presse en ces termes : « Ici au RPG, c'est une commémoration, ce n'est pas une célébration. Honnêtement, on ne peut pas célébrer un coup d'Etat, parce que ce n'est pas un mode normal d'acquisition du pouvoir. C'est une épreuve de force, des fois, sanglante. Regardez ces jeunes qui sont morts en défendant les institutions de la République, ils sont morts en défendant le Professeur Alpha Condé. Donc, ils sont morts pour la nation. Comprenez-vous que c'est le peuple dans sa large majorité qui a voté pour le Professeur Alpha Condé et fait de lui

président de la République ? Ceux qui défendent l'action des patriotes à la date venue, s'ils sont morts, on doit se souvenir d'eux. C'est pourquoi on a organisé la lecture du saint Coran et présenté les condoléances au nom du président de la République le Prof. Alpha Condé. Vous savez, il n'a pas démissionné. Pour nous, il est toujours le président de la République, même s'il est à distance. Il faut absolument que nous commémorions cela ». Et d'ajouter : « On a fait le coup d'Etat, pourquoi ? On a dit que le Professeur Alpha Condé a saboté la démocratie. Mais vous voyez comment est la démocratie dans notre pays. On a dit que le professeur Alpha Condé a phagocyté la presse, mais la plupart des

médias sont dans une situation que vous connaissez. On a dit que le Professeur Alpha Condé a pris le peuple de Guinée en otage, aujourd'hui il y a des kidnappings par des hommes encagoulés à tout moment, les tueries et les assassinats volontaires pour faire taire la population afin que les personnes actuellement au pouvoir puissent se pérenniser. On passe aujourd'hui par la dilapidation des fonds de l'Etat pour la corruption de la population à travers la ville de Conakry. La charte de la transition a dit que ni Mamadi Doumbouya ni un membre du CNRD ou du gouvernement de la transition ne sera candidat aux élections. Alors, pourquoi les gens s'activent-ils à dire qu'il faut que Mamadi se présente ?



C'est une contradiction. Dadis, c'est un militaire guinéen, et Mamadi l'est aussi. Le peuple a empêché Dadis d'être candidat, pourquoi ce même

peuple ne peut pas empêcher Mamadi d'être candidat ? »

Kaba Kankoula

DÉFENSE DE DOUMBOUYA CONTRE DES VLOGUEURS

L'artiste Singleton droit dans ses bottes

Le lundi dernier, Mohamed Seydou Bangoura alias Singleton a été entendu à l'Office de protection du genre, de l'enfance et des mœurs (OPROGEM), sur le contenu injurieux de sa chanson polémique "Guémè" qui, selon des sources dignes de foi, est désormais interdite lors des spectacles en République de Guinée.



Le moins qu'on puisse dire c'est que cet artiste ne semble pas prêt à baisser les bras et les "armes" face à ceux qui se plaisent à tenir des propos discourtois et déplacés à l'endroit du tombeur d'Alpha Condé, le général de corps d'armée Mamadi Doumbouya. Sur sa page Facebook, celui qui se fait appeler "Mister Guémè" a martelé ceci : « Insulter un père de la nation c'est insulter tout le pays, tout le peuple. Ces gens-là (vlogueurs) insultent le président, il ne dit absolument rien, c'est pourquoi je me suis levé. Ce que je vais dire à l'OPROGEM, c'est que tant que ces gens-là vont refaire leurs sales trucs je vais revenir autant de fois pour leur dire : i golo guémè ». Pourquoi insulter notre père de la nation ? Normalement, tous les artistes, de Amara à Zaoro doivent se mettre

ensemble pour dire à ces gens-là (vlogueurs) qu'on en a marre. A cause de la monétisation de leurs pages, ils insultent le président de la République pour que les gens partent les suivre et l'argent généré c'est avec ça ils vivent en Europe, aux Etats-Unis. Alors nous ne devons pas laisser les gens-là faire. Moi, je ne laisserai pas les gens-là continuer, je vais continuer jusqu'au moment où l'OPROGEM va m'enfermer parce que quand on insulte mon président je vais agir »

Comme on le voit donc, Mohamed Seydou Bangoura alias Singleton reste droit dans ses bottes pour contrecarrer toutes celles et tous ceux qui sont regroupés dans le cercle des détracteurs de l'actuel locataire du palais Mohammed V.

Kaba Kankoula

JOURNÉE MONDIALE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

La Côte d'Ivoire et le Ghana intensifient leurs efforts

« Changer le discours sur le suicide » : telle est la thématique de la Journée mondiale de prévention du suicide, célébrée le 10 septembre. En Afrique, où le suicide reste un problème de santé publique souvent tabou, la Côte d'Ivoire et le Ghana prennent des mesures significatives pour sensibiliser et améliorer la prise en charge des personnes en détresse. Avec un taux de 11 suicides pour 100 000 habitants, contre une moyenne mondiale de 9 pour 100 000, les jeunes âgés de 15 à 29 ans sont les plus concernés.

En Côte d'Ivoire, à l'occasion de la Journée internationale dédiée à la prévention du suicide, les autorités sanitaires ont organisé une journée de sensibilisation. Cet événement a principalement réuni des professionnels de la santé, des étudiants et des responsables d'ONG communautaires.

Parmi les intervenantes, Miss Zézé Dressia, une étudiante, a présenté une série de photos sur la dépression, un sujet qu'elle connaît bien. Au micro de notre correspondante à Dakar, Bineta Diagne, elle explique : « Ma relation avec mes parents, surtout avec ma mère, était très compliquée. À plusieurs reprises, j'ai voulu en finir avec ma vie. Mais je ne l'ai pas fait, car j'ai fini par comprendre la valeur de mon existence. Je me suis dit : « Je suis encore jeune, j'ai le temps ». »

La jeune femme ajoute qu'elle a hésité à chercher de l'aide à cause des préjugés sociaux entourant la dépression et le suicide. « Il était difficile de me confier. On craint d'être jugée, de se faire pointer du doigt. Alors, on garde tout pour soi. »

Renforcement des dispositifs anti-suicide en Côte d'Ivoire

Le ministère de la Santé a recensé près de 418 cas de suicides entre 2019 et 2021. Face à cette situation, les autorités ivoiriennes ont décidé de renforcer les dispositifs d'écoute et de soutien. Le professeur Médard Koua, directeur du Programme national de la Santé mentale, a annoncé la mise en place du 143, une ligne téléphonique gratuite, disponible 24h/24 et 7j/7. Cette ligne permet aux personnes en détresse de recevoir un soutien psychologique immédiat, assuré par des psychologues en ligne. « D'ici 2025, la Côte d'Ivoire prévoit de recruter des psychologues dans les hôpitaux publics pour rendre ces consultations plus accessibles et ne pas les limiter aux cliniques privées », précise-t-il.

Le gouvernement travaille également à accroître la visibilité des centres de prise en charge psychologique dans le Grand Abidjan et prévoit la construction d'un nouvel hôpital psychiatrique à Bingerville.

Décriminalisation au Ghana

Dans de nombreux pays africains, le suicide reste un sujet tabou, et dans certains cas, il peut même entraîner des poursuites judiciaires. Le Ghana a réalisé une avancée significative en la matière, décriminalisant les tentatives de suicide en 2022. Cette réforme est saluée par le psychiatre Kwabena Kusi-Mensah, joint par Christina Okello.

Malgré cette avancée, le manque de structures de soutien continue d'être une entrave. « Dans mon université, par exemple, il n'y a qu'un seul psychologue pour des milliers d'étudiants », déplore le psychiatre. Pour pallier cette carence, des plateformes de dialogue ont été mises en place à travers le continent pour encourager les personnes à parler du suicide. Kwabena Kusi-Mensah conclut : « Parler, fournir un accès aux soins, mettre en place des lignes téléphoniques d'urgence et lutter contre la stigmatisation sont essentiels pour réduire le taux de suicide, notamment chez les jeunes. »

RFI

AN 3 DU CNRD

« C'est plutôt un bilan complètement négatif... » (Marc Yombouno, RPG)

Le jeudi 05 septembre 2024 marque l'an 3 de l'avènement du CNRD au pouvoir, à sa tête le Général de corps d'armée Mamadi Doumbouya, alors commandant du Groupement des Forces Spéciales. Ils ont mis fin, on le sait au règne d'Alpha Condé, élu quelques mois plus tôt pour un troisième mandat. Le bilan de ces trois ans de gouvernance par le CNRD, est plus que négatif, selon le RPG Arc-en-ciel, le parti de l'ancien président. « Le jour du 05 septembre, nous rappelle une journée sombre dans l'histoire récente de la Guinée en ce sens qu'une démocratie a été foulée au sol par un coup d'Etat qui a destitué un président élu par

un suffrage majoritaire. C'est le premier constat. Maintenant sur le bilan, dites-moi tout ce qui a été dit, ce qui a été réalisé ? Au départ, tous ceux qui ont applaudi doivent nous dire quel est le niveau du bien-être du Guinéen par rapport à avant le 05 septembre 2021. A tous les niveaux, comme disent les Ivoiriens, il n'y a pas photo. C'était meilleur avant le 05 septembre 2021 plus qu'aujourd'hui. On ne corrige même plus les erreurs, on crée les erreurs qui n'ont jamais existé dans le passé aux yeux de tout le monde. Ce n'est même pas un bilan mitigé, c'est plutôt un bilan complètement négatif » a martelé cet acteur

politique.

Depuis quelques semaines, des mouvements de soutien invitent le CNRD à s'inscrire dans la continuité. L'ancien ministre du Commerce sous Alpha Condé déplore cette attitude de ces initiateurs.

« C'est regrettable mais c'est naturel surtout au niveau de la jeune génération qui devrait avoir un esprit de patriotisme qui se laisse aujourd'hui emporter par des intentions pour des intérêts pécuniaires à un court délai qui, de par-ci par-là, se lève à faire de la propagande. Mais jusqu'à présent, nous nous pensons que le président de la transition va respecter sa parole d'honneur. Mais ce qui



est regrettable dans tout ça, est qu'on se demande où est la source de financement de tout cela et si c'est l'argent public, la CRIEF devrait chercher à voir

ce qui se passe », a invité Marc Yombouno, ancien ministre du Commerce sous Alpha Condé.

Samuel Demba. D

ALGÉRIE

Les deux candidats d'opposition saisissent la Cour constitutionnelle après la réélection d'Abdelmadjid Tebboune

En Algérie, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anié) a annoncé dimanche 8 septembre la réélection d'Abdelmadjid Tebboune avec près de 95 % des voix. Cependant, les deux principaux adversaires du président sortant, Abdelaali Hassani et Youcef Aouchiche, ont immédiatement contesté ces résultats. Le 10 septembre, ils ont déposé des recours auprès de la Cour constitutionnelle.

Après l'islamiste Abdelaali Hassani, Youcef Aouchiche, candidat socialiste, a, lui aussi, choisi de se tourner vers l'organe suprême hier soir, mardi 10 septembre. Il a appelé à un « nouveau dépouillement » dans de « nombreux bureaux de vote et dans de nombreuses wilayas [division territoriale algérienne, ndlr] » où, selon lui, le taux de participation « a été gonflé ». Youcef Aouchiche a déclaré : « En aucun cas, nous ne pouvons accepter les résultats du scrutin qui ne reflètent pas la volonté populaire. »

De son côté, Abdelaali Hassani a ajouté : « Ce qu'a fait l'Anié est un crime qui a terni l'image du pays. » Le candidat du Mouvement social pour la paix (MSP), principal parti islamiste,



a assuré qu'il disposait de « preuves » soutenant ses

accusations. Dès lundi 9 septembre, les deux candidats

avaient dénoncé « une fraude » concernant à la fois le taux de

participation et leurs résultats respectifs.

Dimanche, l'Anié avait crédité Abdelaali Hassani de 3,17% des voix et Youcef Aouchiche de 2,16% des suffrages, tandis qu'Abdelmadjid Tebboune était donné large vainqueur. Le taux de participation avait été estimé à 48%.

La Cour constitutionnelle a désormais trois jours pour statuer sur ces recours et dix jours pour proclamer les résultats définitifs, à compter de la réception des procès-verbaux envoyés par l'Anié. Toutefois, lundi, la Cour avait annoncé qu'elle n'avait pas encore reçu les procès-verbaux de six des 58 préfectures du pays.

RFI

SÉNÉGAL

Le capitaine de la pirogue qui a fait naufrage au large de Mbour arrêté

Au moins 26 personnes ont péri dans le naufrage de leur pirogue au large des côtes sénégalaises, près de Mbour, dans un nouveau drame de l'émigration clandestine à destination de l'Europe survenu le 8 septembre 2024. L'organisateur présumé de ce voyage clandestin vers les Îles Canaries et capitaine de l'embarcation qui transportait au moins 150 passagers a été arrêté le 9 septembre, ont annoncé les autorités locales.

Le bilan de ce drame de l'émigration clandestine au Sénégal s'alourdit : au moins 26 personnes sont mortes dans le chavirement d'une pirogue qui prenait la route vers les Îles Canaries. Le bateau des pompiers fait l'aller-retour entre le large et la plage pour déposer les corps repêchés, avec à chaque fois un attroupement dès qu'un bateau se rapproche du rivage, décrit notre envoyé spécial à Mbour, Gwendal Lavina. À bord de cette pirogue, ils tentent d'apercevoir les corps et d'identifier un frère ou un cousin. Et lorsque cela arrive, ils tombent sur le

sable, s'effondrent avant que des proches ne viennent les soutenir.

Cette journée a également été marquée par les premiers enterrements au cimetière de Mbour. Le camion des pompiers transporte par 3 ou 4 les sacs blancs qui contiennent les corps pour permettre la cérémonie religieuse.

Ce naufrage a eu lieu dimanche après-midi au large de la ville de Mbour, à une centaine de kilomètres au sud de Dakar, rappelle notre correspondante à Dakar, Léa-Lisa Westerhoff. Cette pirogue transportait plus de 150 passagers. Si 24 ont

pu être sauvés, beaucoup sont encore portés disparus.

Et, alors que les recherches des naufragés se poursuivent, l'organisateur du voyage clandestin a lui été arrêté. Cheikh Sall, propriétaire et capitaine de la pirogue, se serait même rendu de lui-même à la police ce 9 septembre, selon le préfet de Mbour, Amadou Diop. Le pêcheur de 52 ans a été interrogé par la division nationale de lutte contre le trafic des migrants à Saly, un département spécialisé de la police.

Selon le quotidien L'Observateur, le propriétaire de la pirogue était lui-même à bord au moment du drame, mais a réussi à nager jusqu'à la plage. Aux enquêteurs, il aurait affirmé avoir embarqué 88 passagers moyennant des sommes comprises entre 300 000 et 400 000 francs CFA (de

450 à 600 euros, environ). Le capitaine de pirogue originaire d'un quartier populaire de Mbour aurait déjà organisé d'autres voyages de ce type.

Aujourd'hui, un grand nombre des disparus viennent de ce même quartier.

« Ce phénomène est en train de nous vider de notre jeunesse » Le maire de la commune de Mbour, Cheikh Issa Sall, a en tout cas lancé un nouvel appel lundi à toutes les communautés pour aider à stopper ce qu'il a qualifié de véritable « hémorragie » dans sa ville, regrettant que, jusqu'à présent, aucune sensibilisation ne fonctionne.

« C'est un phénomène extrêmement grave, complexe, et pour lequel on n'arrive pas pour le moment à trouver la bonne solution, mesure-t-il. Parce qu'on a fait beaucoup de sensibilisation : on a impliqué

les imams, les conseils de quartiers, et tout le monde s'y est mis. Mais, malheureusement, jusqu'à présent, c'est comme si ce phénomène-là s'était accéléré ».

L'édile ajoute : « Personne ne peut vous dire de manière péremptoire quelles sont les causes exactes de ce phénomène. Est-ce qu'il s'agit de chômage ? Pour certains, oui. Mais, pour d'autres, il s'agit de capitaines de pirogues, de gens qui ont vraiment un travail respectable, mais qui abandonnent tout pour embarquer dans ces pirogues de fortune pour aller en Europe. »

Cheikh Issa Sall conclut : « Ce qu'il faut réaffirmer, c'est que c'est un phénomène qui est en train de nous vider de notre jeunesse. »

RFI

BELGIQUE

Les métis enlevés sous la colonisation du Congo font appel de leur déboutement par la justice

Après avoir été déboutées en première instance lors du procès intenté en 2021 contre l'État belge, Monique Bitu Bingi, Lea Tavares Mujinga, Simone Vandebroecke Ngalula, Noëlle Verbeken et Marie-José Loshi ont fait appel. Elles font partie des quelque 14 à 20 000 métis enlevés à leur famille pendant la colonisation du Congo. La période concernée porte plus spécifiquement sur l'après-guerre et touche également le mandat colonial sur le Ruanda-Urundi. Les audiences auprès de la cour d'appel se sont tenues lundi 9 et mardi 10 septembre à Bruxelles dans un procès qui va au-delà de la simple demande de réparation. Leurs avocats plaident le crime contre l'humanité, ce que conteste l'État belge.

Pour les avocats de l'État, la Belgique de l'époque



coloniale finissante considérait indispensable de retirer les enfants métis à leurs mères africaines, car l'abandon par leur père européen les mettait « en danger ». Enlever ces enfants avait donc pour but de leur assurer une meilleure éducation.

Monique Bitu a été enlevée à sa mère à l'âge de quatre ans et selon elle, aucun Métis de la colonisation ne s'est vu offrir une éducation adéquate. « Je ne sais pas ce que l'avocat appelle meilleure éducation. Parce qu'on était là dans un centre et les grandes filles

s'occupaient des petites filles. On allait dans la même classe avec tous les autres enfants du village. On ne portait pas de souliers, on marchait pieds nus comme tous les petits enfants du village, on mangeait encore plus mal que les enfants du village. Alors quelle est

l'éducation qu'on nous a donnée de plus que les autres ? » déclare-t-elle.

Pour les avocats de l'État, la Belgique se comportait comme toute puissance coloniale de l'époque. Cependant, maître Michèle Hirsch argue que les procès RuSHA, après ceux de Nuremberg, avaient déjà établi les enlèvements d'enfants comme crime contre l'humanité. « Nous avons étayé une politique menée par l'État belge durant la colonisation, qui était vraiment une politique d'horreur visant à éliminer les Métis en s'en prenant aux enfants dès leur plus jeune âge, d'une manière systématique, organisée, qui impliquait en réalité tous les organes de l'État. »

Les juges de la cour d'appel rendront leur arrêt d'ici début décembre.

RFI

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Débat télévisé entre Kamala Harris et Donald Trump

Kamala Harris et Donald Trump se sont affrontés hier soir lors d'un débat télévisé organisée par la chaîne ABC. Les deux candidats à la présidentielle du 5 novembre ont confronté leurs visions opposées de l'Amérique, à moins de deux mois de l'élection.

La vice-présidente démocrate et le candidat républicain, qui ne s'étaient jamais retrouvés face-à-face, se sont rapidement affrontés sur l'économie, l'avortement ou encore l'immigration.

Assurant avoir « remis en ordre le bazar » laissé par Donald Trump, Kamala Harris a par exemple reproché à son adversaire de propager un « tissu de mensonges » sur l'avortement et « d'insulter » les Américaines.

Taxant sa rivale de « marxiste », celui-ci a au contraire accusé la vice-présidente d'avoir « copié » le programme

de Joe Biden et de « détruire le tissu social de notre pays » en laissant « des millions de personnes affluer dans notre pays depuis les prisons, les établissements psychiatriques et les asiles d'aliénés ».

« Donald Trump nous a laissé le pire chômage depuis la Grande Dépression... la pire épidémie de santé publique depuis un siècle (et) la pire attaque contre notre démocratie depuis la guerre de Sécession », a pour sa part déclaré Harris, faisant référence à la contestation par Trump des résultats de l'élection de 2020.



Donald Trump a regretté d'être présenté comme une menace pour la démocratie. « J'ai sans doute pris une balle

dans la tête à cause de ce qu'ils disent sur moi », a lancé M. Trump, faisant référence à la tentative d'assassinat

l'ayant visé lors d'un meeting en juillet, dans ce même Etat de Pennsylvanie.

AFP

Lisez le journal
numérique sur le site

KéfinaFasso
www.kefinafasso.com

Source: site indépendant d'information géopolitique

Eliminatoires/CAN 2025

La Guinée perd ses deux premiers matches

La prochaine édition de la CAN de football se disputera en 2025 au Maroc. L'heure est aux éliminatoires pour les différentes équipes nationales engagées dans la compétition pour arracher leur ticket de qualification pour la phase finale.



Au compte des éliminatoires CAN Maroc 2025, la Guinée évolue dans le même groupe que la RD Congo, la Tanzanie et l'Ethiopie. Le 06 septembre 2024, le Syli national de Guinée a affronté les Léopards de la RD Congo au Stade des Martyrs de Kinshasa, au compte des éliminatoires CAN Maroc 2025. Abdoulaye Touré et ses coéquipiers se sont inclinés 0-1 face à leurs adversaires du jour, à la grande déception de leurs dirigeants et supporters inconditionnels. Le mardi 10 septembre, ils ont eu à en découdre avec la Tanzanie à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), le pays ne possédant pas pour le moment de stade répondant aux normes exigées par la CAF et la FIFA. A la grosse déception du public sportif guinéen, les poulains de

Charly Paquillé se sont fait battre 1-2 par une équipe tanzanienne à ossature locale. Après deux journées, le classement dans ce groupe se présente comme suit : RDC (6 points) ; Tanzanie (4 points), Ethiopie (1 point), Guinée (0 point).

En prélude à ces deux rencontres, on le sait, le sélectionneur Charles Paquillé a publié le 26 août 2024 la liste des 23 joueurs retenus. Deux joueurs ont signé leur grand retour au sein de la sélection nationale, à la grande joie de leurs fans. Il s'agit du milieu de terrain du PAOK FC, Mady Camara, et de Cheikh Condé du FC Zurich (Suisse). Deux représentants du championnat local ont été également convoqués pour ces deux importantes rencontres : Kemoko Touré (gardien du Milo

FC de Kankan, champion en titre) et Mohamed Saliou Bangoura (attaquant des Vert et blanc du Hafia FC). Voici la liste des 23 joueurs retenus : 3 Gardiens (Ibrahima Koné, Moussa Camara, Kémoko Touré) ; 8 défenseurs (Ibrahima Diakité, Naby Youssouf Oularé, Saïdou Sow, Julian Jeanvier, Antoine Conté, Sékou Sylla, Issiaga Sylla, Mohamed Aly Camara) ; 6 milieux (Cheick Condé, Mohamed Mady Camara, Abdoulaye Touré, Moriba Kourouma, Seydouba Cissé, Morlaye Sylla) ; 6 attaquants (Mohamed Saliou Bangoura, Mohamed Bayo, Serhou Guirassy, Aliou Badara Baldé, Aguibou Camara, François Kamano).

Mamadou Oury